

Participation citoyenne au Mali : entre mobilisation associative et engagement politique

Mathias Kuepie et Arouna Sougane

Numéro 71, printemps 2014

La participation sociale et politique au quotidien

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1024746ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1024746ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Kuepie, M. & Sougane, A. (2014). Participation citoyenne au Mali : entre mobilisation associative et engagement politique. *Lien social et Politiques*, (71), 197–215. <https://doi.org/10.7202/1024746ar>

Résumé de l'article

Dans le cadre de cette étude, nous analysons l'engagement citoyen au Mali. Pour ce faire, nous commençons par discuter du concept de la société civile qui lui est associé. Ensuite, nous mobilisons deux sources de données (les données de l'Enquête légère intégrée auprès des ménages maliens de 2006 et les rapports administratifs des élections nationales) afin d'analyser la participation à la vie politique et associative. Les résultats montrent que même si la plupart des Maliens ont déjà participé à des activités politiques, la participation aux scrutins, qui constitue un moment majeur, n'est que l'apanage d'une faible minorité. Un autre résultat interpellant est que ce sont les catégories sociales favorisées qui participent plus aux activités politiques alors que les moins favorisées sont plus nombreuses à participer à la vie associative. Enfin, la participation associative semble favoriser la participation politique, sûrement parce que participer à des activités associatives peut faire émerger la conscience politique, mais aussi probablement parce que participer à des associations peut permettre d'accroître son influence politique.

Participation citoyenne au Mali : entre mobilisation associative et engagement politique¹

MATHIAS KUEPIE
Chercheur
CEPS/INSTEAD (Luxembourg)
Chercheur associé
DIAL (Paris)

AROUNA SOUGANE
Statisticien
INSTAT (Bamako)
Chercheur associé
DIAL (Paris)

INTRODUCTION²

La société civile, à travers son tissu d'associations, peut veiller à ce que les institutions fonctionnent de façon juste et de ce fait, agir comme contre-pouvoir. Dans certains cas, elle peut être complémentaire aux institutions publiques dans la réalisation de certaines fonctions d'utilité publique. Mais en fait, dans le contexte des pays en développement, on observe un large spectre de modes de gouvernance : de démocratique à autocratique. Dans certains cas, l'État faillit complètement à sa mission de maintenir la paix et la justice sociales ainsi que d'effectuer une juste répartition des fruits de la croissance. Dans ce contexte, le rôle de la société civile est encore plus impérieux, car elle peut dénoncer les abus du pouvoir et tenter d'infléchir le fonctionnement de l'État pour un meilleur « vivre ensemble » (Arizpe, 1998).

Néanmoins, il convient de se garder d'idéaliser la société civile, car à l'image des institutions publiques, les associations peuvent devenir les instruments d'un

-
1. Nous remercions M^{me} Stéphanie Gaudet et deux rapporteurs anonymes qui ont évalué cet article et suggéré un certain nombre d'améliorations. Bien évidemment, nous demeurons seuls responsables des erreurs et insuffisances qui subsisteraient.
 2. Il convient de souligner que nous avons écrit la première version de ce document en 2010, avant la crise politique et sécuritaire qui a secoué le Mali de janvier 2012 (avec l'attaque par les rebelles touaregs de l'armée malienne, puis le coup d'État militaire qui a suivi) à juillet 2013 (avec l'organisation de nouvelles élections et le retour à l'ordre constitutionnel).

groupe de personnes pour la captation des ressources. Roy (2005) et Bouju (2000) développent cette problématique dans le cas spécifique du Mali, mais elle pourrait s'appliquer à un certain nombre de pays africains et au-delà. Selon ces auteurs, la société civile malienne est traversée par des dynamiques d'instrumentalisation à des fins qui n'ont plus rien de citoyennes. En effet, elle est minée par des logiques clientélistes qui structurent les rapports entre classes (économique, politique, etc.) dominantes et classes populaires³. Ainsi, certaines ONG, associations et certains médias privés sont dirigés ou pilotés par des individus à des fins d'ascension ou de maintien à des positions politiques ou socioéconomiques. Cette analyse rejoint en quelque sorte celle de Bayart (1985) quand il parle de « politique du ventre » pour qualifier cette sujétion du pouvoir politique aux intérêts socioéconomiques privés. Mais Roy (2005) nuance cette perception en montrant que même si les institutions publiques maliennes fonctionnent sous un mode clientéliste, l'État déploie néanmoins des efforts afin de mettre en place un cadre propice à l'expression de la société civile. En effet, l'État malien a créé, en 1994, l'Espace d'interpellation démocratique (EID), dont le but est de permettre à la société civile d'interpeller le gouvernement sur différents sujets qui la préoccupent⁴.

Dans les quatre sections qui suivent, nous nous proposons de mesurer et d'analyser le dynamisme de la société civile au Mali, aussi bien à travers la participation et l'engagement des citoyens maliens aux activités associatives et politiques qu'à travers les liens entre sphère associative et sphère politique. Dans la première partie, nous commençons par présenter les sources de données utilisées ainsi que les méthodes d'analyses déployées. Ensuite, dans une deuxième partie, nous nous intéressons à l'implication des citoyens dans la vie politique malienne sous ses différentes facettes (participation au vote, engagement dans les partis politiques et participation à des mouvements/grèves). Dans la troisième partie, nous analysons l'autre forme de participation citoyenne, à savoir la participation à la vie associative (association religieuse, professionnelle, familiale, de quartier). Enfin, dans la quatrième et dernière partie de cet article, nous nous interrogeons sur les liens entre participation associative et engagement politique, et notamment sur le fait que la participation associative puisse être asservie par un dessein de positionnement politique individuel. Tout au long des analyses, nous portons attention aux discontinuités régionales et aux fractures

3. Mais il ne s'agit pas d'une pratique propre à l'Afrique, elle existe aussi à des degrés divers dans d'autres parties du monde (cf. M. C. Diaw, 1992; Koebel, 2000).

4. Concrètement, l'EID est un forum qui se tient le 10 décembre (il correspond à l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme) de chaque année et au cours duquel la société civile interpelle le gouvernement sur les violations des droits de l'homme et les injustices observées au cours de l'année. Pour en savoir plus sur cet outil de la démocratie malienne, nous renvoyons le lecteur à Fatoumata N'Diaye Diakite (2007).

éventuelles entre catégories sociales (sexe, milieu de résidence, niveau d'instruction, catégorie professionnelle).

SOURCE DE DONNÉES UTILISÉES

Les données utilisées dans cette étude proviennent de deux sources : les rapports des élections présidentielles et législatives et l'Enquête légère intégrée auprès des ménages maliens (ELIM) de 2006.

Pour ce qui est des rapports des élections, il s'agit de ceux de la Cour constitutionnelle, qui est l'institution chargée de proclamer les résultats définitifs des élections nationales au Mali. L'exploitation de ces rapports permet notamment de produire les indicateurs nécessaires à l'analyse des taux de participation aux élections. Quant à ELIM, il s'agit d'une enquête par sondage réalisée au Mali en 2006 auprès de 4 500 ménages environ dont l'objectif principal était l'évaluation du niveau des différents indicateurs sociaux (éducation, santé, emploi, etc.). À l'enquête principale avaient été greffés deux modules qui sont exploités dans le cadre de cette étude : d'une part le module « pauvreté subjective et exclusion » et, d'autre part, le module « démocratie gouvernance ». Ces deux modules comportent des questions sur la participation à des associations⁵ et sur la participation politique⁶.

Pour l'analyse des données ELIM de 2006, nous combinons les méthodes descriptives et les méthodes explicatives (régressions). Les méthodes descriptives permettent, comme pour les rapports des élections, de mesurer les niveaux des indicateurs de participation à la vie politique et associative au Mali et d'en cerner les disparités géographiques (milieu de résidence, région) et socioéconomiques (niveau d'instruction, sexe, niveau de vie du ménage). Quant aux méthodes de régressions, elles permettent d'identifier les effets nets⁷ des caractéristiques géographiques et socioéconomiques sur les différentes mesures de la participation citoyenne.

LA PARTICIPATION CITOYENNE À TRAVERS DIFFÉRENTES FORMES DE PARTICIPATION POLITIQUE AU MALI

La participation politique représente l'une des formes de l'ensemble des pratiques de participation citoyenne. Cette dernière est entendue ici au sens d'André (2012 : 1), c'est-à-dire *« comme un processus d'engagement obligatoire ou volontaire de personnes ordinaires, agissant seules ou au sein d'une organisation, en*

5. La question précise était la suivante : « Un membre de votre ménage fait-il partie d'une association ? De quartier ? Religieuse ? Professionnelle ? Politique ? Familiale ? Autre ? »

6. Plus précisément, il s'agit du fait de parler/discuter de politique, de l'appartenance à un parti politique et de la participation à des mouvements/grèves.

7. Nous revenons sur la signification de ces effets nets lors de l'interprétation des résultats.

vue d'influer sur une décision portant sur des choix significatifs qui toucheront leur communauté». La participation politique va de l'inscription sur les listes électorales à la participation active à une campagne électorale en passant, entre autres, par le vote, la recherche d'information politique, les discussions politiques avec les proches ou l'adhésion à une organisation traitant d'un problème collectif (syndicat, association, etc.) (Memmi, 1985). Dans cette partie, nous commençons par analyser la participation aux scrutins à travers l'exploitation des résultats des élections de 2007. Ensuite, à l'aide des données issues de l'enquête ELIM 2006, nous analysons la participation à des manifestations et l'adhésion à un mouvement politique.

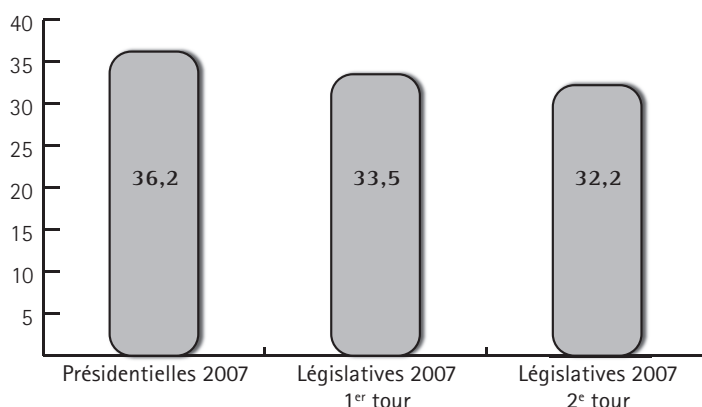
Participation au vote

Malgré les efforts du gouvernement malien et des organisations de la société civile le taux de participation aux votes reste structurellement faible au Mali. Il n'était que de 36 %⁸ lors du premier tour du scrutin présidentiel d'avril 2007. Les élections législatives qui ont suivi n'ont pas fait mieux, puisque seulement respectivement 33,5 % et 32,2 % des votants se sont déplacés pour les premier et second tours. Face à la faible participation, la fondation Friedrich Ebert a commandité une étude sur le sujet en 2011 (Traoré et Diaby, 2011). Ces auteurs arrivent à la conclusion que la faible participation serait due à une conjonction de facteurs liés aux citoyens ainsi qu'aux institutions. Du côté des citoyens, la population malienne est en grande partie analphabète (par exemple près de 74 % en 2006) et de ce fait, selon les auteurs, elle manquerait de culture politique, autrement dit elle n'aurait pas suffisamment compris les enjeux du vote. Cette explication ne nous semble pas suffisante, puisque comme nous le soulignons plus bas, l'abstention est plus forte à Bamako alors qu'il s'agit de la région où le taux d'alphabetisation (52 %) est le plus élevé. Du côté des institutions, les auteurs soulignent que l'abstention traduirait un manque de confiance envers les institutions et envers les politiciens, ces derniers étant perçus comme recherchant le vote des citoyens pour leurs seuls intérêts et ceux de leurs proches. Comparés aux autres pays de la région, le Mali est celui qui présente les taux de participation structurellement les plus faibles (Club du Sahel, 2008). Dans les autres pays d'Afrique de l'Ouest, le taux de participation est au moins de 50 %. Est-ce à dire que la désillusion et l'absence de confiance du peuple à l'égard de l'élite politique sont plus fortes au Mali que dans d'autres pays de la sous-région ? Il est difficile de répondre par l'affirmative.

8. Cour constitutionnelle du Mali, arrêts no 07-175/CC-EP du 12 mai 2007, 07-177/CC-EL du 14 juillet 2007, 07-179/CC-EL du 10 août 2007.

Graphique 1

Taux de participation aux différentes élections de 2007 (niveau national)

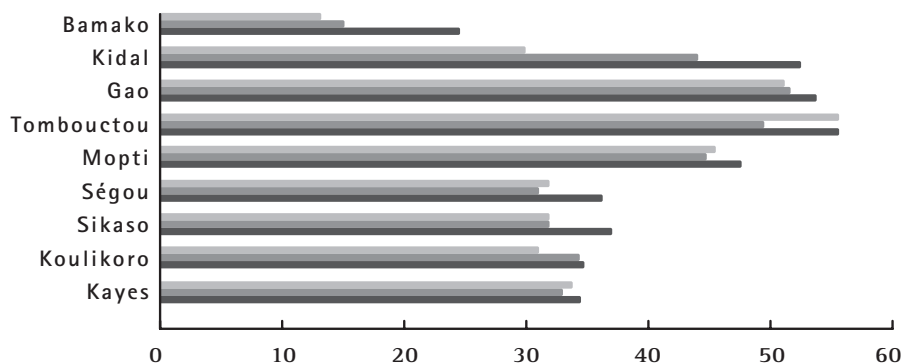


Source : Cour constitutionnelle du Mali, arrêts n° 07-175/CC-EP du 12 mai 2007, 07-177/CC-EL du 14 juillet 2007, 07-179/CC-EL du 10 août 2007

Il existe cependant des disparités selon les régions. Les taux sont particulièrement plus élevés dans les régions du Nord (Tombouctou, Gao, Kidal et Mopti) où plus d'une personne sur deux a participé au vote. C'est dans le district de Bamako que la participation aux élections est la plus faible : de 25% lors des élections présidentielles, et seulement 15% et 13% pour les 1^{er} et 2^e tours des législatives en 2007.

Graphique 2

Taux de participation aux différentes élections de 2007 par région



Source : Cour constitutionnelle du Mali, arrêts n° 07-175/CC-EP du 12 mai 2007, 07-177/CC-EL du 14 juillet 2007, 07-179/CC-EL du 10 août 2007

Les régions du Nord (en l'occurrence Kidal, Tombouctou et Gao) sont celles qui ont été occupées par les rebelles touaregs et les islamistes en 2012. La forte participation des populations dans ces trois régions pourrait refléter leur besoin de contribuer à la consolidation des institutions républicaines, dans un contexte où l'autorité de l'État a toujours été historiquement peu ou prou contestée par certains groupes ethniques (Touaregs en l'occurrence). Mais Traoré et Diaby (2011) avancent d'autres raisons d'ordre sociologique : c'est dans le Nord que la société traditionnelle était la plus hiérarchisée, avec des ethnies « nobles » et des ethnies « esclaves ». Même si l'asservissement des derniers par les premiers a disparu depuis bien longtemps, dans les faits il existe toujours dans l'imaginaire social cette dichotomie. Aussi les élections constituent une occasion pour les uns de tenter de réaffirmer leur hégémonie, et pour les autres, de faire prévaloir leur affranchissement⁹.

Participation aux manifestations et adhésion à un parti politique : une analyse à travers l'enquête ELIM 2006.

Dans cette section, nous analysons les deux expressions politiques au sein de la population malienne, en recherchant les variations régionales et selon quelques caractéristiques socioéconomiques des ménages et des individus (sexe, niveau d'instruction, catégorie professionnelle, niveau de vie du ménage). Même si nous interprétons les résultats descriptifs (cf. tableau 1), nous avons également construit des modèles de régressions logistiques afin de nous assurer que l'effet observé du point de vue descriptif est bien propre aux variables considérées. Quand une variable n'a pas d'effet propre, nous ne nous attardons pas sur son effet brut (tel qu'il apparaît du point de vue descriptif), car celui-ci est susceptible de n'être alors qu'un artefact¹⁰.

Pour ce qui est des mouvements revendicatifs (pétitions, grèves ou manifestations), seulement 14% des personnes âgées de 18 ans et plus ont déclaré y avoir participé en 2006. Cette forme de participation politique est surtout importante chez les salariés du secteur public. Il faut dire qu'en général, ils sont à l'avant-garde des mouvements de grève pour réclamer l'amélioration de leurs conditions de travail. Certes, comparés aux travailleurs du secteur public, ceux du secteur privé ont aussi très souvent des conditions de travail peu reluisantes, voire moins bonnes, mais ils peuvent plus facilement se faire licencier, ce qui pourrait justifier qu'en général, ils participent moins à des manifestations que leurs homologues du secteur public. Selon le genre, les hommes participent plus

9. Mais pour nous, cette explication demeure une hypothèse qu'il faudrait tester à travers une étude spécifique et approfondie.

10. Par économie d'espace, nous n'avons pas pu intégrer les tableaux des régressions. Mais ceux-ci sont disponibles auprès des auteurs.

que les femmes aux manifestations (17 % contre 11 %). Le taux de participation aux manifestations croît avec le niveau d'instruction. Il passe de 11 % chez les individus qui n'ont aucune scolarité à 34 % chez ceux ayant atteint le niveau secondaire ou plus. Selon l'urbanisation, on note de façon assez curieuse que les villes secondaires présentent la plus forte proportion (20 %) des personnes ayant participé à des manifestations, Bamako enregistrant le même taux de participation (12 %) que le monde rural. Le faible niveau de participation à des manifestations politiques de la part des citoyens de la capitale malienne est en cohérence avec leur faible empressement à aller voter.

Suite logique du faible engagement dans les manifestations, les Maliens s'affilient peu dans des partis politiques : seulement 19 % d'entre eux (un Malien sur cinq) âgés de 18 ans et plus étaient membres d'un parti politique¹¹ en 2006. Cette proportion est plus faible que la moyenne à Ségou et Koulikoro où elle n'est que de 11 % et 13 % respectivement. On notera que dans les régions du Nord, en l'occurrence Mopti, Gao et Kidal, auxquelles il convient d'ajouter Bamako, le taux d'affiliation à un parti politique est plus élevé que la moyenne. Mais cette différence n'est pas statistiquement significative, puisqu'elle s'estompe dans les régressions.

Il existe des différences importantes selon le genre et le niveau d'instruction. En ce qui concerne le genre, les femmes participent moins aux activités des partis politiques que les hommes : près d'un homme sur quatre (23 %) est concerné contre 16 % de femmes. Ces différences selon le sexe, observées également dans d'autres contextes (cf. Gaspard et al, 1992 ; Le Quentrec et Rieu, 2005), sont à situer dans la perspective des inégalités de genre dans la société, qui sont encore plus marquées dans les pays en développement. Plus le niveau de scolarité est élevé, plus la probabilité de participer aux activités politiques est importante. Les individus ayant atteint le niveau secondaire participent aux activités politiques à hauteur de 32 % alors que ceux qui n'ont jamais été à l'école ne sont que 17 % à être militants. Cette proportion est de 27 % pour ceux qui ont atteint le niveau fondamental premier cycle et 23 % pour le niveau fondamental deuxième cycle. Il apparaît donc que la participation aux activités des partis politiques est avant tout l'affaire de l'élite instruite, ce qui ne peut que contribuer à maintenir ou creuser l'écart entre cette dernière et les classes populaires. Selon la catégorie socioprofessionnelle, la participation aux activités des partis politiques est très importante chez les employés du secteur public (29 %), et très faible pour les employeurs (9 %) et les sans-emploi (11 %). Pour les salariés du secteur public, la participation aux activités politiques peut s'expliquer par leur

11. La participation aux activités des partis politiques a été déterminée à travers un indicateur combinant les deux questions suivantes : « Vous sentez-vous proche d'un parti politique ? », « Si oui, avez-vous la carte et participez-vous aux activités du parti ? »

volonté d'influer sur le fonctionnement des institutions, d'autant plus qu'étant des serviteurs de ces institutions, ils sont les plus à même d'en évaluer les forces et les faiblesses. Mais il se pourrait aussi qu'il s'agisse tout simplement pour eux d'utiliser leur participation politique à des fins purement individualistes, c'est-à-dire comme levier pour accéder à des postes de pouvoir.

Tableau 1
Proportion (en %) des individus participant aux diverses formes d'actions politiques selon les caractéristiques socioéconomiques et géographiques

	Participation aux activités des partis politiques	Participation à des mouvements	Effectifs
MALI	18,9	14,2	4494
RÉGION			
Kayes	20,1	9,4	594
Koulikoro	12,9	12,2	966
Sikasso	20,8	19,5	624
Ségou	10,9	10,8	894
Mopti	23,0	18,6	450
Tombouctou	19,5	12,0	354
Gao	25,2	23,0	138
Kidal	24,1	5,8	72
Bamako	26,5	12,2	402
MILIEU DE RÉSIDENCE			
Bamako	26,5	12,2	402
Autre urbain	17,4	20,5	1182
Rural	18,0	12,4	2910
SEXE			
Masculin	22,6	17,4	2106
Féminin	15,5	11,3	2388
NIVEAU D'INSTRUCTION			
Aucun	16,7	11,2	3431
Fondamental 1	26,5	20,7	342
Fondamental 2	23,2	23,1	304
Secondaire ou plus	32,4	34,2	417

Suite à la page suivante

CATÉGORIE SOCIOÉCONOMIQUE			
Salarié public	29,0	36,0	221
Salarié privé	23,0	20,0	218
Employeur	8,6	20,9	46
Indépendant agricole	22,6	13,2	1202
Indépendant non agricole	23,1	16,7	741
Autre employé	18,7	14,2	912
Sans-emploi	11,2	9,7	1154
NIVEAU DE VIE DU MÉNAGE			
Premier quintile	18,1	13,2	999
Deuxième quintile	15,1	14,0	863
Troisième quintile	18,3	14,5	886
Quatrième quintile	20,8	13,6	838
Cinquième quintile	23,4	16,1	908

LA PARTICIPATION CITOYENNE À TRAVERS L'ADHÉSION AUX ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

La participation aux associations constitue l'autre forme de participation citoyenne qui prend une importance toute particulière au Mali. Elle permet de défendre les intérêts d'un groupe ou d'un corps, voire de l'ensemble de la population dans certains cas. Les associations peuvent aussi suppléer l'État en produisant des biens et des services publics à destination de l'ensemble de la population ou à destination d'une frange spécifique. Les structures associatives qui interviennent au Mali sont de deux ordres : les associations et les ONG internationales, d'une part, et les associations et les ONG locales, d'autre part. Il convient de préciser que les deux types d'organisations sont en interaction, en ce sens que les associations et les ONG internationales apportent très souvent des soutiens financiers et logistiques ponctuels ou structurels aux associations locales. C'est cette dernière catégorie qui est considérée dans le cadre de cette étude.

L'enquête ELIM 2006 adopte une définition flexible de la notion d'association en demandant uniquement au chef de ménage si ses membres participent à des mouvements associatifs, qu'il s'agisse d'associations formelles ou informelles. La question suivante a été posée au chef de ménage : « Un membre de

votre ménage fait-il partie d'une association i) de quartier? ii) religieuse? iii) professionnelle? iv) politique¹²? v) familiale?

Comme pour la participation à la vie politique, il s'agit ici de mesurer l'adhésion des Maliens à ces différentes formes de mouvements associatifs et d'analyser comment elle est déterminée par un certain nombre de variables d'identification sociale (sexe, niveau d'instruction, niveau de vie, etc.) et géographique (région, milieu de résidence). Les résultats des analyses descriptives (tableau 2), que nous commentons, sont sous-tendus par des régressions logistiques, bien que ces dernières ne soient pas présentées

Une prédominance des associations de quartier et familiales

Au Mali, les formes d'associations les plus importantes sont les associations de quartier (34% des ménages), les associations familiales (32%). Les associations de quartier sont des regroupements de personnes vivant dans le même quartier ou le même village et dont l'objectif est d'améliorer le bien-être collectif par la réalisation et/ou la gestion d'un certain nombre de biens publics (routes, eau, école, centre de santé communautaire), mais aussi souvent de porter une assistance mutuelle aux membres en cas d'événements heureux (naissance, baptême, etc.) ou malheureux (décès, maladie). Les associations familiales sont, quant à elles, restreintes à des personnes qui se reconnaissent d'une même famille (au sens large). Leur objectif principal est en général de renforcer la cohésion entre membres de la parentèle, l'assistance et l'entraide mutuelle. Ces associations assurent donc un rôle de protection sociale, d'assurance contre le risque et de financement de projets. Pour une description détaillée de leur organisation et de leur fonctionnement on peut se référer à Dupuy (1990).

Il existe de fortes disparités dans la participation associative selon la région et le milieu de résidence qui persistent même après le contrôle simultané des différents facteurs dans une régression logistique. La participation aux associations de quartier est plus élevée dans les régions de Sikasso, Ségou, Koulikoro et Mopti (où plus de 40% de ménages sont concernés). A contrario, l'adhésion à ce type d'association est très insignifiante dans les régions de Gao et Kidal (environ 2%). Tombouctou et Kayes occupent les positions médianes (24% chacune). Quant aux associations familiales, elles suivent à peu près la même configuration¹³. Par rapport au milieu de résidence, seulement un ménage bamakois sur dix a déclaré avoir un membre qui fait partie d'une association de quartier alors qu'ils sont 25% dans les villes secondaires et 42% en milieu rural. C'est

12. La participation aux partis politiques a été traitée dans la partie précédente. Nous ne la repreneons pas ici.

13. À deux exceptions près : d'abord Tombouctou présente la plus forte proportion de ménages ayant un membre participant à une association familiale, alors que Mopti occupe maintenant une position intermédiaire.

donc dire que plus on tend vers le milieu rural plus les ménages de même quartier s'associent. Cette évolution s'explique par le fait que dans le monde rural africain, la solidarité entre voisins est très forte et une de ses manifestations les plus visibles est la mise sur pied de réunions sur une base hebdomadaire ou mensuelle afin de discuter et de résoudre les problèmes collectifs, mais aussi de se porter mutuellement secours. En outre, de nos jours, beaucoup d'ONG en milieu rural aident les paysans à se regrouper pour réaliser ou gérer en commun un certain nombre de projets de développement (Thieba, 1992). Les ménages bamakoïses compensent leur faible participation à une association locale par une participation plus fréquente aux associations familiales, puisque 40 % de ménages y sont engagés. Ce pourcentage dépasse celui observé en milieu rural (33 %), ou dans les villes secondaires (26 %).

*Les associations religieuses occupent une place
significative dans le paysage associatif*

La troisième forme d'association la plus répandue au Mali est l'association religieuse, qui concerne environ un quart des membres des ménages. Il faut dire que même si le Mali est un État laïque, plus de 90 % de la population est musulmane. Jusqu'à l'occupation du nord du Mali par le MNLA (Mouvement national pour la libération de l'Azawad), associé pour l'occasion au MUJAO (Mouvement pour l'unicité du Jihad en Afrique de l'Ouest), à Ançar Dine d'Iyad Ag Ghali (cf. ci-dessous) et à AQMI (Al Qaïda au Maghreb islamique), ce pays était connu comme pratiquant un islam modéré. Aussi, les associations religieuses dont il est question ici, essentiellement musulmanes, défendent certes des valeurs identitaires, mais aussi des causes sociales et la paix civile (Jonckers, 2011). C'est notamment le cas d'Ançar Dine d'Haïdara, qui constitue la plus grande association islamique du Mali et regroupe des millions d'adhérents. Il convient de bien distinguer ce mouvement pacifique de son homonyme Ançar Dine d'Iyad Ag Ghali qui tenait un discours plutôt radical (remise en cause du droit de la famille, de la laïcité de l'État, etc.) et qui a participé à l'occupation du nord du Mali. La présence des associations religieuses est plus forte dans les régions de Mopti, Sikasso, Ségou, et dans une moindre mesure à Tombouctou et Kayes. Par contre, à Gao et Kidal, l'adhésion à ce type d'association reste très faible (7 % et 2 %). L'adhésion aux associations religieuses est inversement proportionnelle à l'urbanisation du milieu : Bamako enregistre la plus faible proportion de ménages dont un membre milite dans une association religieuse (14 % contre 20 % dans les autres zones urbaines et 29 % en milieu rural). Ce résultat est cohérent avec le fait que les ruraux sont généralement plus engagés dans les mouvements associatifs que les urbains. Les caractéristiques socioéconomiques (niveau d'instruction et niveau de vie) n'ont pas d'influence propre sur l'adhésion aux associations religieuses.

*Un taux d'associations professionnelles loin d'être
négligeable*

Avec environ un quart de ménages concernés (cf. tableau 2 ci-contre), les associations professionnelles constituent la forme de regroupement la moins répandue au Mali. Mais ce taux est loin d'être négligeable quand on sait qu'au Mali, le marché du travail, comme dans la plupart des pays d'Afrique, est déstructuré et largement dominé par l'auto-emploi dans des activités peu rentables (moins de 10 % des travailleurs maliens sont salariés en 2006). La localisation géographique et les caractéristiques socioéconomiques influencent significativement ce taux. En effet, alors que seulement 13 % des ménages de Bamako ont un membre appartenant à une association professionnelle, ce taux s'élève à 22 et 20 % respectivement dans les villes secondaires et dans le milieu rural. Il faut dire que la création de groupements associatifs a toujours été encouragée en milieu rural pour permettre aux paysans de s'organiser et de faire face aux nombreux défis auxquels ils sont confrontés (notamment le maintien ou l'amélioration de la productivité agricole, la lutte contre la désertification). Quant à la région, l'adhésion aux associations professionnelles est surtout plus élevée dans la région de Tombouctou (25 %), suivie de près par Ségou, Mopti, Sikasso (22/23 %). Comme pour d'autres formes associatives, Gao et Kidal ferment la marche. Suivant la catégorie professionnelle, les ménages des salariés du secteur public sont les plus représentés dans les associations professionnelles (37 %), loin devant les employeurs (24 %) et les indépendants agricoles (20 %). Le fait que les salariés du secteur public (essentiellement constitués de fonctionnaires au Mali) soient plus prompts à s'associer leur permet de défendre leurs intérêts et s'inscrit en droite ligne avec le fait qu'ils participent davantage aux grèves et aux manifestations que les autres catégories professionnelles, comme nous l'avons observé plus haut.

LA PARTICIPATION ASSOCIATIVE : UN MARCHEPIED VERS
L'ENGAGEMENT POLITIQUE ?

Il s'agit ici d'analyser les liens entre la participation à la vie associative et celle à la vie politique, plus précisément de voir dans quelle mesure la participation aux associations peut servir de tremplin à l'engagement politique. Cette question est d'autant plus importante pour le Mali que, comme nous l'avons souligné précédemment, la mobilisation politique (en particulier la participation au vote) y est structurellement faible. Si on réussit à montrer que la mobilisation associative favorise l'engagement politique, la première peut alors constituer une rampe d'appui pour accroître l'intérêt des Maliens à la seconde. Pour ce faire, grâce aux données de ELIM 2006, nous avons mis en relation l'appartenance à un parti

Tableau 2
Proportion des ménages dont au moins un membre participe à une association

	TYPE D'ASSOCIATION				EFFECTIFS
	De quartier	Religieuse	Profession- nelle	Familiale	
MALI	33,9	24,7	19,5	31,9	4494
RÉGION					
Kayes	23,6	20,6	13,9	21,4	594
Koulikoro	44,2	26,1	19,7	35,9	966
Sikasso	45,6	30,1	22,9	31,0	624
Ségou	45,3	29,0	23,3	40,9	894
Mopti	41,5	32,5	22,5	24,4	450
Tombouctou	24,0	21,9	25,0	43,7	354
Gao	1,9	6,8	8,9	2,3	138
Kidal	2,2	1,5	3,1	2,2	72
Bamako	9,7	14,3	13,3	39,7	402
MILIEU DE RÉSIDENCE					
Bamako	9,7	14,3	13,3	39,7	402
Autre urbain	25,3	19,5	21,5	26,0	1182
Rural	42,0	28,9	19,9	32,7	2910
CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DU CHEF DE MÉNAGE					
Salarié public	26,9	14,7	37,0	36,8	423
Salarié privé	15,3	12,7	17,5	22,1	294
Employeur	31,9	12,3	24,5	39,5	71
Indépendant agricole	41,5	29,4	20,0	34,1	2258
Indépendant non agricole	21,8	19,1	16,4	31,5	658
Autres employés/aides familiaux	60,4	25,1	6,1	24,9	55
Sans-emploi	33,2	25,5	13,7	26,4	614
Non déclaré	29,5	34,3	22,7	27,5	121
SEXE DU CHEF DE MÉNAGE					
Homme	34,4	25,1	19,9	31,8	4184
Femme	28,3	20,9	15,9	32,1	310

Suite à la page suivante

Tableau 2
(suite)

TYPE D'ASSOCIATION					EFFECTIFS
De quartier	Religieuse	Profession- nelle	Familiale		
NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MÉNAGE					
Aucun	35,2	26,3	17,2	31,5	1148
Fondamental 1	30,6	23,0	21,4	30,7	1289
Fondamental 2	28,4	18,4	25,8	36,9	1011
Postfondamental	28,7	16,8	34,2	32,8	1046
NIVEAU DE VIE DU MÉNAGE					
Premier quintile	41,7	27,2	16,8	29,7	999
Deuxième quintile	40,4	28,7	20,0	29,3	863
Troisième quintile	36,5	27,4	19,0	33,1	886
Quatrième quintile	30,6	22,5	20,1	31,7	838
Cinquième quintile	20,0	17,8	21,8	35,5	908

politique¹⁴ et l'appartenance aux différentes formes d'associations. Les résultats sont consignés dans le tableau 3 ci-contre. Il en ressort que, quelle qu'en soit la forme (de quartier, familiale, professionnelle, religieuse), le fait d'être actif dans une association accroît les chances d'être membre d'un parti politique, toutes choses égales par ailleurs.

Mais dans quelle mesure cette relation entre le monde associatif et le monde politique peut-elle être vertueuse? La réponse à cette question est loin d'être évidente. Dans une étude sur «les profits politiques de l'engagement associatif» Koebel (2000) montre que dans le cas de la France, il existe une sorte de vase communicant entre le monde politique et le monde associatif, mais que de façon générale, le monde associatif est instrumentalisé, soit comme tremplin pour accéder à des mandats politiques, soit, pour des personnes disposant déjà d'une position politique, comme moyen pour asseoir davantage leur notabilité.

14. Malheureusement, dans la base de données ELIM 2006, il n'y pas de question sur la participation aux votes. Nous utilisons donc l'appartenance à un parti politique comme un proxy.

Tableau 3

Impact de la participation à une association sur les chances d'être membre d'un parti politique au Mali

Type d'association	Probabilité marginale
De quartier ^[a]	0,121 *** ^[a]
Religieuse	0,176 ***
Professionnelle	0,079 ***
Familiale	0,041 ***

Les effets des variables suivantes sont pris en compte pour raisonner « toutes choses égales par ailleurs » : région, milieu de résidence, catégorie socioprofessionnelle, sexe, niveau d'éducation, niveau de vie du ménage.

*** Effet significatif au seuil de 1 pour mille.

[a] Ceux qui sont membres d'une association de quartier voient leurs chances d'être également membre d'un parti politique augmenter de 12 % (,121) en moyenne.

Cette logique est probablement à l'œuvre dans le cas du Mali, car curieusement, c'est la participation à une association de type religieuse qui est le plus corrélé au fait d'être membre d'un parti politique. Il se pourrait donc que les hommes politiques maliens cherchent à accroître leur clientèle à travers leur participation aux associations religieuses. Cette tentative d'instrumentalisation du religieux par le politique avait déjà été mise en évidence au Mali par Bouju (2000). Mais le fait que tout engagement, aussi bien associatif que politique, réponde d'abord à des intérêts individuels n'empêche pas qu'il puisse en même temps servir un intérêt collectif. Par ailleurs, comme nous l'avons souligné plus haut, le milieu associatif peut favoriser l'éveil de la conscience civique et accroître l'intérêt pour la participation politique.

CONCLUSION

La démocratie malienne reste confrontée à quelques défis majeurs. Le premier et le plus important est la participation structurellement faible des Maliens aux différents scrutins¹⁵ qui ponctuent la vie de la jeune démocratie. Cette faible

15. Les dernières élections de 2013 ont encore démontré que les Maliens sont loin d'être enthousiastes à l'idée d'aller voter : à la présidentielle, à peine 50 % des électeurs se sont déplacés pour accomplir leur devoir de citoyens. On se serait attendu à ce qu'ils se mobilisent davantage pour réaffirmer leur attachement à la démocratie après une année qui a vu sa remise en cause par un coup d'État et la menace d'implosion du pays tout entier suite à l'occupation du Nord par les rebelles touaregs et les islamistes. Quant aux législatives qui ont suivi la présidentielle, les choses ont empiré, puisque le taux de participation a chuté en dessous de 40 %.

participation pourrait marquer une désillusion de la population malienne quant à la possibilité de véritablement influencer sur le choix des dirigeants et sur les choix sociaux et politiques subséquents. Mais nous avons vu que cette hypothèse du manque de confiance à l'égard du politique doit être interprétée avec parcimonie. En effet, des rapports sociaux structurent de façon importante la participation politique des Maliens. Les plus favorisés (selon le niveau d'éducation et dans une certaine mesure le milieu de résidence) sont nettement plus nombreux à s'intéresser à la politique. L'histoire culturelle des communautés localisées dans les différentes régions influence également la participation citoyenne. Ainsi, les analyses ont montré que les citoyens résidant dans la partie septentrionale du pays participent davantage aux scrutins que ceux des régions méridionales et que la capitale malienne était à la traîne. Le contexte local joue donc un rôle très important dans la participation citoyenne au Mali. Mais les données dont nous disposons ne permettent pas toujours de bien comprendre les mécanismes à l'œuvre et il faudrait certainement une étude plus détaillée.

Quand on s'intéresse à la participation aux activités associatives non politiques, la coupure entre catégories sociales s'estompe, voire s'inverse. Autrement dit, les plus défavorisés participent plus à ce type d'associations que les plus favorisés. Cette configuration pourrait s'expliquer de la façon suivante : les classes favorisées, parce qu'elles sont moins sous l'emprise de la subsistance immédiate, peuvent plus facilement s'intéresser et participer aux activités politiques et en tirer des retombées à moyen/long terme. À l'inverse, les ménages défavorisés, parce qu'ils sont pris dans l'étau de la recherche quotidienne des moyens de subsistance, disposent de moins de temps matériel à consacrer aux activités politiques dont les retombées ne sont pas immédiates (encore faudrait-il qu'ils aient accès aux réseaux et canaux le permettant). Par contre, ils se tournent volontiers vers les associations, étant donné que ces dernières suppléent, au quotidien, l'État à travers la fourniture d'un certain nombre de biens et services aux populations les plus pauvres. Cette subdivision entre favorisés et défavorisés n'est néanmoins pas porteuse de cohésion sociale, car si l'espace politique est plus accaparé par les personnes socialement favorisées, celles-ci vont, avant tout, se préoccuper de leur propre intérêt, et non de celui de la majorité de la population.

Dans la dernière partie de ce document, nous avons montré que la participation associative avait un effet « bénéfique » sur la participation politique. Certes, ce bénéfice peut avant tout profiter à ceux qui utilisent les associations à des desseins politiques, mais il est également possible que l'association constitue un incubateur de la conscience politique. Aussi, une stratégie pour améliorer l'intérêt des citoyens à la chose politique pourrait consister, tout d'abord, à accroître davantage la participation des Maliens aux associations, et ensuite, favoriser au sein de ces associations l'éveil de la conscience politique.

Finalement, compte tenu du fait que les institutions démocratiques fonctionnelles sont encore en construction en Afrique, le rôle des citoyens dans la participation aux activités politiques et civiles devrait y être très important pour servir de contrepoids, voire de contre-pouvoir. En outre, la société civile participe aussi à la production de services d'intérêt collectif. Mais comme nous l'avons souligné, il convient de garder à l'esprit le fait que l'engagement dans la société civile, tout comme l'engagement politique, n'est pas toujours dénué d'arrière-pensée de positionnement individuel. Certes, le fait que cette arrière-pensée, qui du reste n'est pas une spécificité malienne, existe ne suffit pas pour disqualifier l'implication dans la société civile, mais dans un contexte marqué par la pauvreté (le Mali est en effet classé parmi les derniers pays au monde en termes de développement humain) et par la faiblesse des institutions, l'intérêt individuel peut rapidement prendre le pas sur toute considération de bien-être collectif. D'où la nécessité de rester vigilant quant à la poursuite de l'intérêt collectif par la société civile malienne.

RÉSUMÉ | ABSTRACT

Dans le cadre de cette étude, nous analysons l'engagement citoyen au Mali. Pour ce faire, nous commençons par discuter du concept de la société civile qui lui est associé. Ensuite, nous mobilisons deux sources de données (les données de l'Enquête légère intégrée auprès des ménages maliens de 2006 et les rapports administratifs des élections nationales) afin d'analyser la participation à la vie politique et associative. Les résultats montrent que même si la plupart des Maliens ont déjà participé à des activités politiques, la participation aux scrutins, qui constitue un moment majeur, n'est que l'apanage d'une faible minorité. Un autre résultat interpellant est que ce sont les catégories sociales favorisées qui participent plus aux activités politiques alors que les moins favorisées sont plus nombreuses à participer à la vie associative. Enfin, la participation associative semble favoriser la participation politique, sûrement parce que participer à des activités associatives peut faire émerger la conscience politique, mais aussi probablement parce que participer à des associations peut permettre d'accroître son influence politique.

In this study we examine citizen engagement in Mali. We begin by discussing the concept of civil society associated with such engagement. We then draw on two sources of data (the 2006 light integrated household survey [ELIM] and the national election administrative reports) to analyse involvement in political and community life. The results show that even if most Malians have already taken part in political activities, only a small minority has actually ever voted, which is a crucial form of political participation. Another finding that raises questions is that the advantaged social groups are those that participate more in political activities, whereas the less advantaged are more likely to become involved in community life through associations. Lastly, participation in associations seems to encourage political participation, most probably because community involvement can awaken political consciousness, but also no doubt because involvement in associations can help increase one's political influence.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANDRÉ, P. avec la collaboration de P. MARTIN et G. LANMAFANKPOTIN. 2012. «Participation citoyenne», dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*, [en ligne], www.dictionnaire.enap.ca. Page consultée le 29 avril 2014.
- AGNELLI, G. 1996. «La société civile, élément clef», In forum civil Euromed : vers un scénario de partenariat Euroméditerranéen». Rapport de la conférence Euromed, Barcelone 29 novembre-1^{er} décembre 1995, Institut Catala de la mediterannia D'estudis I Cooperacio, Barcelone : 37-43.
- ARIZPE, L. 1998. «Convivibilité : le rôle de la société civile dans le développement» in BERNARD, Helmich H. et LEHNING, P.B. (dir) : *La société civile et le développement international*, OCDE : 21-28.
- BAYART, J.F. 1985. *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Librairie Fayard, coll. L'espace du politique, 1989, 439 p.
- BOUJU, J. 2000 «Clientélisme, corruption et gouvernance locale à Mopti (Mali)», *Autrepart*, 14 : 143-163.
- CLUB DU SAHEL/OCDE. 2008. *Bilan de l'année électorale 2007 en Afrique de l'Ouest Qu'en est-il de la démocratie à la lumière des élections ?* <http://www.oecd.org/fr/csao/publications/40407147.pdf>
- DIAKITE, Fatoumata N'Diaye. 2007. «L'Espace d'Interpellation Démocratique (E.I.D.) : une nouvelle forme de dialogue entre les gouvernants et les populations», Contribution de M^{me} Diakite Fatoumata N'Diaye, Médiateur de la République du Mali, au 27^e Congrès de l'Institut International des Sciences Administratives (I.I.S.A.) : panel francophonie, Institute of Administrative Development, Abu Dhabi 11 juillet 2007, 10 p.
- DIAW, M. C. 1992. «Le ventre et la politique. Que faire d'un nouveau paradigme africaniste?» Compte rendu de l'ouvrage «Jean-François Bayart : l'Etat en Afrique. La politique du ventre», *Anthropologie et société*, 2 : 162-165.
- DUPUY, C. 1990. «Les comportements d'épargne dans la société africaine : études sénégalaises », in M. LÉLART, Eds., *La Tontine*, Paris, Aupelf-Uref, John Libbey Eurotext : 31-51.
- GASPARD F., LE GALL A. et SERVAN-SCHREIBER C. 1992. *Au pouvoir citoyennes ! Liberté, Egalité, Parité*. Paris, Le Seuil.
- FUKUYAMA, F. 1995. *Trust : The Social Virtues and the Creation of Prosperity*, Free Press, New York.
- HELMICH, H. et LEMMERS, J. (1998) «Introduction», in BERNARD, Helmich H. et Lehning P.B. (dir) : *La société civile et le développement international*, OCDE : 11-25.
- KOEBEL, M. 2000. «les profits politiques de l'engagement associatif», *Regards sociologiques*, 20 : 165-176.
- JONCKER, D. (2011) «Associations islamiques et démocratie participative au Mali» in A. BOZZO et P.J. LUIZARD (dir.) 2011, *Les sociétés civiles dans le monde musulman*, Paris, La Découverte : 227-248.
- MEMMI, D. (1985), «L'engagement politique», in GRAWITZ M., LECA J., *Traité de science politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 3 : 310-366.
- LE QUENTREC Y. et RIEU, A. (2005). «Femmes et politique : le déficit démocratique». Conférence Invitée au Groupe de Recherche pour l'Education et la Prospective (GREP) Comminges, Saint-Gaudens-France, 1^{er} octobre.

- ROY, A. 2005. «La société civile dans le débat politique au Mali», Cahiers d'études africaines [En ligne], 178 | 2005, URL : <http://etudesafricaines.revues.org/5477>
- THIEBA, D. 1992. «Les organisations paysannes : émergence et devenir», *Bulletin de l'APAD [En ligne]*, 3 | 1992, mis en ligne le 06 juillet 2006, Consulté le 05 décembre 2013. URL : <http://apad.revues.org/382>
- TRAORÉ, M. et DIABY, S.M. 2011. *Les Élections au Mali. Pourquoi le taux de participation est toujours si bas ?* Fridrich Erbert Stiftung, Mali, 54 p.